



PLPDMA : Réunion bilan 2022 sur le SIECTOM

Présentation des actions, résultats, perspectives
du PLPDMA du SIECTOM sur l'année 2022

Plan d'actions

Thème transversal : l'exemplarité des collectivités

- 1 Prévenir la production des déchets organiques
- 2 Lutter contre le gaspillage alimentaire
- 3 Promouvoir la consommation responsable
- 4 Promouvoir l'allongement de la durée de vie des produits
- 5 Réduire les déchets assimilés des activités économiques
- 6 Réduire les déchets du bâtiment



Axe 1 : Prévenir la production des déchets organiques

Les actions retenues pour 1 253 tonnes évitées d'ici fin 2026



Action 1 :

Conforter, améliorer et développer la gestion domestique des biodéchets par le compostage

463 tonnes
cumulées
évitées



Action 2 :

Poursuivre les efforts menés sur le compostage autonome en établissement

253 tonnes
cumulées
évitées



Action 3 :

Développer le compostage partagé

3 tonnes
cumulées
évitées



Action 4 :

Promouvoir le jardinage au naturel et favoriser la gestion de proximité des déchets verts

34 tonnes
cumulées
évitées



Action 5 :

Développer une pratique durable des espaces verts communaux

500 tonnes
cumulées
évitées



Action 1-1 : Conforter, améliorer et développer la gestion domestique des biodéchets par le compostage

- Bilan 2021 & 2022 :

2021 : 781 composteurs distribués (pour 1 objectif de 500 composteurs/an)

2022 : 806 composteurs distribués (pour 1 objectif de 500 composteurs/an)

En 2022, le taux de foyers équipés = 41 % !

Pontacq & Espoey : formation par téléphone et composteurs remis en déchetterie

- Perspectives 2023 :

En 2023, volonté du SIECTOM de réduire l'énergie mise sur les actions de promotion du compostage individuel pour maintenir l'objectif de distribution de 500 composteurs/an

- Impact estimé de cette action : -20 t de gisement évité/an

- Bilan estimé de cette action sur 2022 : - 32 t de gisement évité





Action 1-2 : Poursuivre les efforts menés sur le compostage autonome en établissement

- Bilan 2021 & 2022 :

Formation à chaque fois d'un référent de site

+ 1 fois/an l'animatrice passe dans l'établissement pour vérifier le processus

en 2021 : 24 établissements (école, centre aéré, EPHAD, ADAPEI, ...)

en 2022 : 15 établissements (école de Mazerolles, l'Amandier, ...)

Pas de communication sur cette action. Uniquement sur demande.

- Perspectives 2023 :

Réflexion pour mettre en place un réseau des référents de sites

Impact estimé de cette action : -20 t de gisement évité/an





Action 1-3 : Développer le compostage partagé

- Bilan 2021 & 2022 :

2021 : 2 nouveaux sites (=> 7 sites partagés)

2022 : 8 nouveaux sites (44 foyers concernés : gros quartiers à Morlaas et Serres-Castet) (=> 15 sites partagés)



- Perspectives 2023 :

Poursuite de l'installation de nouveaux composteurs partagés sur demande

- Impact estimé de cette action : -0,4 t de gisement évité/an

- Bilan estimé de cette action sur 2022 : - 1 t de gisement évité



Action 1-4 : Promouvoir le jardinage au naturel et favoriser la gestion de proximité des déchets verts

- Bilan 2021 & 2022 :

Moins de formations que prévues car le SIECTOM n'est pas satisfait de l'animation proposée par l'un des formateurs du Potager du Futur



Nb de foyers formés au technique du « jardin pauvre en déchets »	2020	2021	2022
Objectif	75	150	150
Réalisé		108	69
Objectif cumulé	75	225	375

- Impact estimé de cette action : 6 t de gisement évité/an



Action 1-5 : Développer une pratique durable des espaces verts communaux

- Bilan 2021 & 2022 :

Enquête envoyée aux collectivités sur leurs pratiques de gestion des déchets verts communaux avec 50 % de répondants

Broyage de bois : tableau des dons

+ enquête auprès des entreprises d'élagage (certaines entreprises broient du bois et paient pour le déposer en déchetterie ! alors qu'elles pourraient aisément le donner)

- Perspectives 2023 :

Prévoir une formation en gestion différenciée des services techniques

Proposition de mettre des "loges" sur les plateformes de compostage de Morlaas, Sévignacq, Arzacq, Serres-Castet pour détourner/accueillir le broyat de bois



Axe 2 : Lutter contre le gaspillage alimentaire

Les actions retenues pour 87,5 tonnes évitées d'ici 2026



Action 6 :

Renforcer la lutte contre le gaspillage en milieu scolaire

31 tonnes
cumulées évitées



Action 7 :

Renforcer la lutte contre le gaspillage en restaurant d'entreprises

11 tonnes
cumulées évitées



Action 8 :

La lutte contre le gaspillage auprès des commerces des métiers de bouche

43.5 tonnes
cumulées évitées



Action 2-1 : Renforcer la lutte contre le gaspillage en milieu scolaire

- Bilan 2021 & 2022 :

2021 : 2 établissements sensibilisés (255 élèves)

2022 : 4 établissements (530 élèves)

- Perspectives 2023 :

Des dates programmées en 2023 pour 4 établissements avec un potentiel de 800 élèves

- Impact estimé de cette action : 4 t de gisement évité/an





Action 2-2 : Renforcer la lutte contre le gaspillage en restaurant d'entreprises

- Bilan 2021 & 2022 :

Pas d'action planifiée en 2021 et 2022

Objectif pour 2023 : 800 convives sensibilisés



- Perspectives 2023 :

Rencontre programmée sur le site VERMILION pour identifier les solutions actuelles de repas des salariés

Réflexion pour réengager des actions auprès du RIE de Serres-Castet (800 repas/j) + Crédit Agricole de Serres-Castet (150 à 200 convives/j)



Action 2-3 : La lutte contre le gaspillage auprès des commerces des métiers de bouche

- Bilan 2021 & 2022 :

Aujourd'hui, 5 commerces du territoire du SIECTOM sont enregistrés sur la plateforme anti-gaspi « too good to go »



- Perspectives 2023 :

1 auto-diagnostic réalisé début 2023 dans 1 boulangerie

Volonté d'identifier les autres commerces proposant des paniers "anti-gaspi" et les rendre visibles à la population

Axe 3 : Consommation Responsable

Les actions retenues pour 202 tonnes évitées d'ici 2026



Action 3-1 :

Déployer les couches lavables

8 tonnes
cumulées évitées



Action 3-2 :

Limiter les papiers
déchetés dans les OM

NA tonnes
cumulées évitées



Action 3-3 :

Déployer ou renforcer le
dispositif « stop-pub »

170 tonnes
cumulées évitées



Action 3-4 :

Diffuser les outils et bonnes
pratiques en matière de
consommation responsable

24 tonnes
cumulées évitées



Action 3-1 : Déployer les couches lavables

- Bilan 2021 & 2022 :

Organisation d'une rencontre entre la crèche de Thèze et la coordonnatrice du Pôle Enfance de la CCLB

⇒ 2 enfants à la crèche de Thèze utilisent des couches lavables

- Perspectives 2023 :

Contact avec les Petits Popotins

=> volonté d'avoir une affiche à proposer dans les établissements accueillants de jeunes enfants pour promouvoir la location de kit de couches lavables

+ organiser une conférence entre des nounous, des MAMS avec des gens qui utilisent des couches lavables

- Impact estimé de cette action : 0,66 t de gisement évité/an





Action 3-2 : Limiter les papiers déchiquetés dans les ordures ménagères

- Objectif de l'action :

Se rapprocher des établissements et entreprises, afin de connaître leurs pratiques face **aux documents confidentiels** ou relevant de la protection des données personnels, ainsi que d'essayer de quantifier la part du tonnage «papiers» écarté de la collecte sélective afin de travailler sur des solutions pour le recyclage de cette matière. Cette première phase d'enquête amènera donc à des pistes de réflexions.

- Bilan 2021 & 2022 :

Pas d'action planifiée en 2021 et 2022





Action 3-3 : Déployer ou renforcer le dispositif « Stop Pub »

- Bilan 2021 & 2022 :

En attente d'une potentielle commande groupée entre les collectivités membres de Valor-Béarn

- Perspectives 2023 :

Stop Pub du SIECTOM édités.

Distribution envisagée lors des formations composteurs + via les mairies





Action 3-4 : Diffuser les outils et bonnes pratiques en matière de consommation responsable

- Les pistes d'actions :
 - Action « pas de sac systématique »
 - Sensibilisation générale à la consommation responsable
 - Action « gourmet bag »
- Bilan 2021 & 2022 :
en 2022 : animation "pique-nique zéro déchet" qui a touché environ 100 enfants
- Perspectives 2023 :
2023 : organisation d'une animation sur les protections menstruelles
+ "brocante" des fournitures scolaires
- Impact estimé de cette action : 1 t de gisement évité/an



Axe 4 : Promouvoir l'allongement de la durée de vie des produits

Les actions retenues pour 811 tonnes évitées d'ici 2026



Développer le réemploi sur le territoire

475 tonnes cumulées évitées



Sensibilisation de la population au réemploi, à la réutilisation et à la réparation

0,635 tonnes cumulées évitées



Développer le maillage territorial des bornes textiles

335 tonnes cumulées mieux triées



Action 4-1 : Développer le réemploi sur le territoire

- Bilan 2021 & 2022 :

1 vidéo réalisée par Valeur du Sud sur Adour Ressourcerie



- Perspectives 2023 :

les déchetteries d'Espoey et Pontacq seront équipées de containers maritimes pour une collecte préservante.

Info : fermeture définitive d'Adour Ressourcerie à Morlaàs (dp le 10 juin 2023)

- Impact estimé de cette action : 33 t de gisement évité/an



Action 4-2 : Sensibilisation de la population au réemploi, à la réutilisation et à la réparation

- Les objectifs de cette action sont :
 - Soutenir les acteurs du réemploi/réutilisation après identification des locaux.
 - Encourager et valoriser les initiatives de réemploi/réutilisation.
 - Encourager les partenariats locaux.

- Bilan 2021 & 2022 :

2022 : recensement des structures : AMAP, marchés, troc/dépôt, atelier de réparation, réparateurs, ...

Impact estimé de cette action : 0,1 t de gisement évité/an





Action 4-3 : Développement du maillage territorial des bornes textiles

- Bilan 2021 & 2022 :

2021 : +7 bornes implantées (+5)

2022 : +1 bornes implantées (+5)

(! décalage entre demande et installation des bornes !)

- Perspectives 2023 :

Aller à la rencontre des grands commerces (supermarchés, jardineries) pour voir s'ils seraient intéressés à accueillir des bornes textiles sur leur parking.

Impact estimé de cette action : 20 t de gisement mieux trié/an





Axe 5 : Réduire les déchets ménagers assimilés des acteurs économiques

Les actions retenues pour 100 tonnes évitées d'ici fin 2026



Lutter contre le gaspillage sur les marchés de village

100 tonnes cumulées évitées



Action 5-1 : la lutte contre le gaspillage sur les marchés de village

- Bilan 2021 & 2022 :

Enquête sur les 11 marchés du SIECTOM avec recensement des types de containers et la grande typologie des éléments restants (cagettes, cartons, ...)

- Perspectives 2023 :

Volonté dans un premier temps que le tri des déchets soit bien effectué sur les marchés => vérifier le dimensionnement des bacs mis à disposition

+ sensibilisation à mener sur l'évitement des déchets (sacs cabas, glanage des invendus, ...)





Axe 6 : Réduire les déchets du bâtiment



Promouvoir la réutilisation et
le réemploi des déchets de la
construction

40

tonnes cumulées évitées



Action 6-1 : Promouvoir auprès des élus et des particuliers la réutilisation et le réemploi des déchets de la construction

- Au travers d'un partenariat avec IDRE, le SIECTOM veut agir à plusieurs niveaux :
 - **Sensibilisation des élus** aux enjeux de la déconstruction et du réemploi des matériaux
 - **Sensibilisation des particuliers** aux enjeux de la déconstruction et du réemploi des matériaux
 - Développer dans un premier temps sur sa déchetterie la plus limitrophe de l'agglomération de Pau (Déchetterie de Serres-Castet), une **zone de collecte « préservante » des matériaux** pour les réorienter vers le Centre de ressources développé par IDRE
- Bilan 2021 & 2022 :

Contact pris avec IDRE (Anaïs CASTALDO) pour sensibilisation des élus de la CCLB et CCNB au 2^e semestre 2023 mais pas de retour pour le moment.



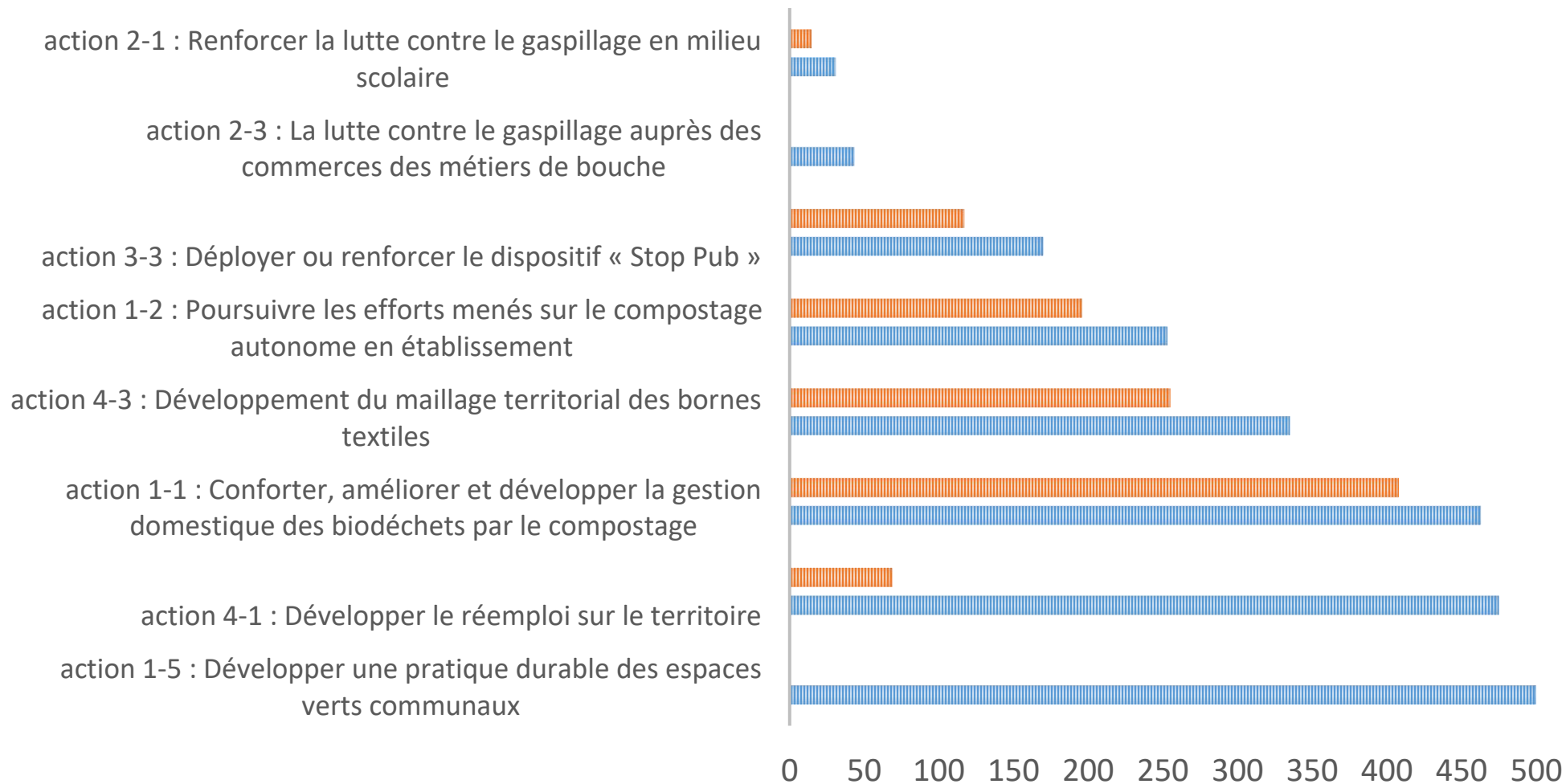
Résultats des tonnages évités 2021 et 2022

Fiche action	2021	2022
Action 1-1 : Conforter, améliorer et développer la gestion domestique des biodéchets par le compostage	30,6	31,6
Action 1-2 : Poursuivre les efforts menés sur le compostage autonome en établissement	27	18
Action 1-3 : Développer le compostage partagé	0,12	1
Action 1-4 : Promouvoir le jardinage au naturel et favoriser la gestion de proximité des déchets verts	4,32	2,8
Action 1-5 : Développer une pratique durable des espaces verts communaux	0	0
Action 2-1 : Renforcer la lutte contre le gaspillage en milieu scolaire	2,5	5,2
Action 2-2 : Renforcer la lutte contre le gaspillage en restaurant d'entreprises	0	0
Action 2-3 : La lutte contre le gaspillage auprès des commerces des métiers de bouche	0	0
Action 3-1 : Déployer les couches lavables		0,66
Action 3-2 : Limiter les papiers déchiquetés dans les ordures ménagères		
Action 3-3 : Déployer ou renforcer le dispositif « Stop Pub »	0	0
Action 3-4 : Diffuser les outils et bonnes pratiques en matière de consommation responsable		
Action 4-1 : Développer le réemploi sur le territoire	37,4	31,8
Action 4-2 : Sensibilisation de la population au réemploi, à la réutilisation et à la réparation	0	
Action 4-3 : Développement du maillage territorial des bornes textiles	12	16
Action 5-1 : La lutte contre le gaspillage sur les marchés de villages	0	0
Action 6-1 : la réutilisation et le réemploi des déchets de la construction	0	0
TOTAL : Réduction DMA à l'issue du Plan en tonne/an	114	107,6



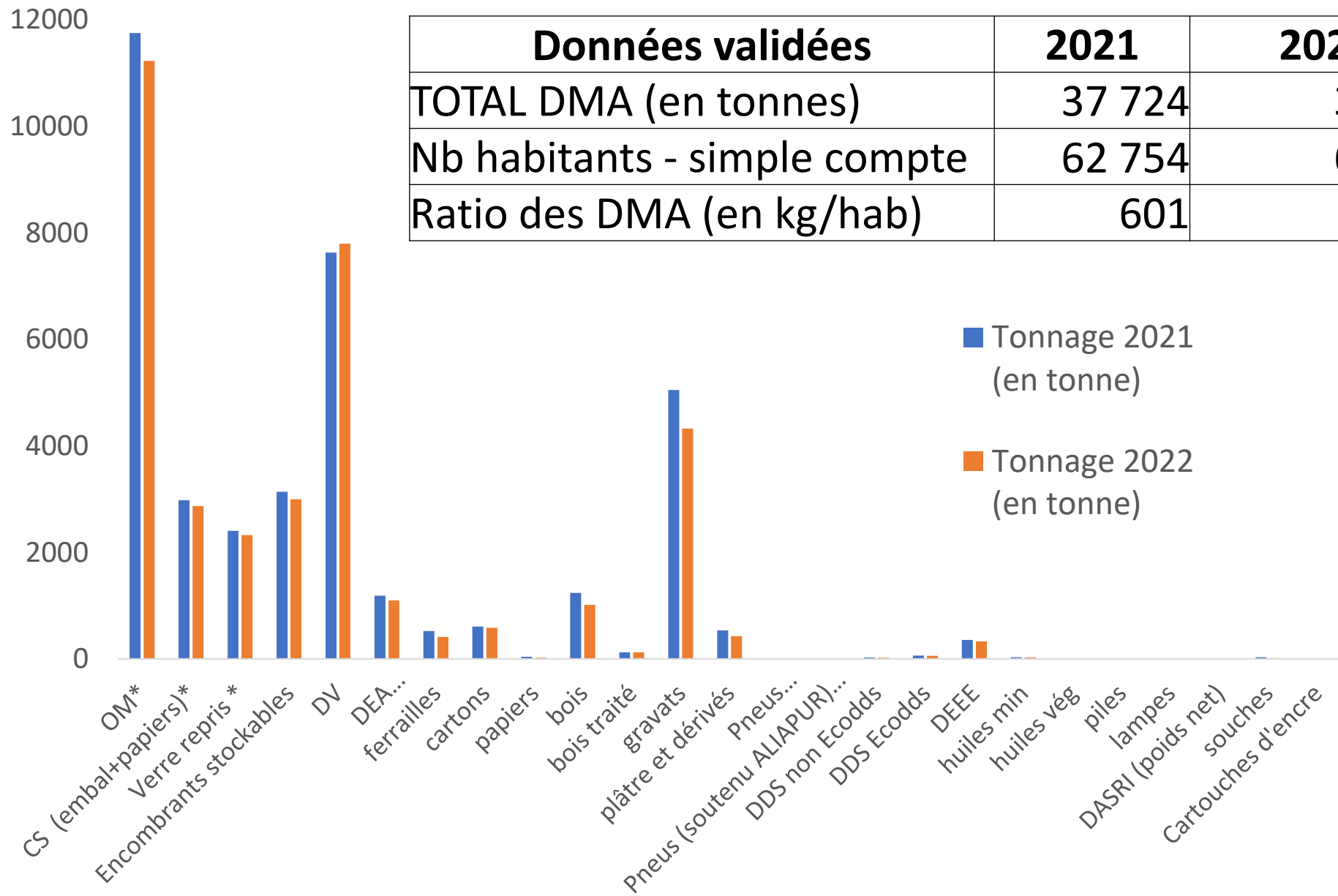
Avancement des 8 principales actions du PLPDMA

■ avancement à 2022 ■ objectif 2026





Evolution des tonnages DMA du SIECTOM 2021/2021

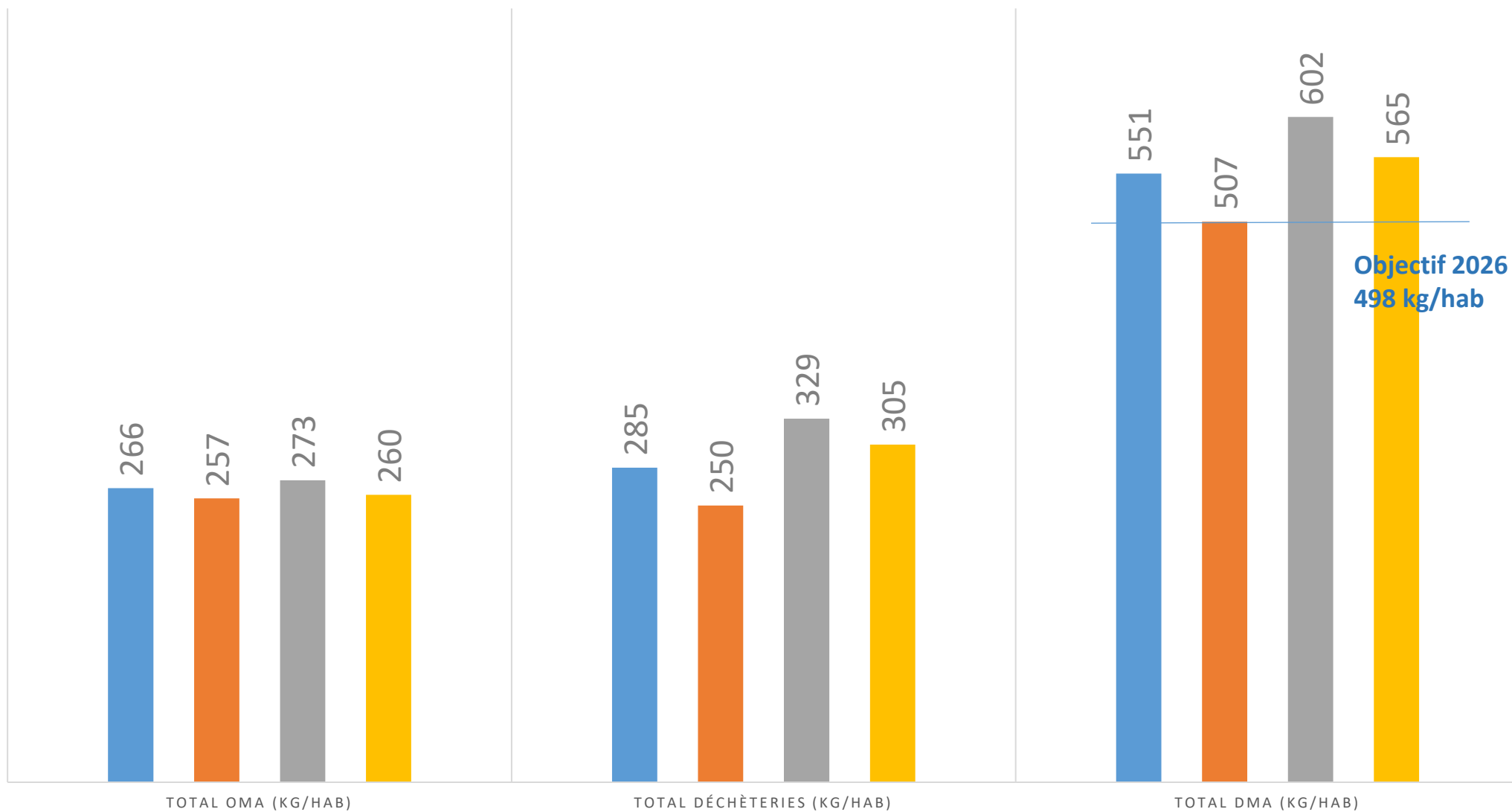


Données validées	2021	2022
TOTAL DMA (en tonnes)	37 724	35 697
Nb habitants - simple compte	62 754	63 186
Ratio des DMA (en kg/hab)	601	565



EVOLUTION DES RATIOS PAR HABITANTS

■ 2018 ■ 2019 ■ 2021 ■ 2022





Points clés à retenir

- Moyens humains :

Prévisionnel en terme d'équipe projet sur le PLPDMA : 1 ETP prévu vs 0,7 ETP en réalité

⇒ *Nécessité d'interventions extérieures pour mener à bien certaines actions + compétences/expertises complémentaires (action « protection hygiénique » / action « brocante » ?)*

- Priorisation des actions :

Panel d'actions mis en place mais moyens humains limités => nécessité de prioriser certaines actions

Potentiellement se fixer sur les actions avec les tonnages évités les + importants

- Mutualisation des actions à l'échelle des 5 collectivités :

Nécessité de coordination portée par Valor-Béarn

Ex : Communication

Ex : Restauration collective avec les collèges => travailler avec le département

- Implication des élus/moteurs pour déployer des actions

Ex : compostage autonome / gaspillage alimentaire auprès des cantines

Ex : la gestion des déchets verts communaux